

# ÉCHANGE DE PRATIQUE – HÉBERGEMENT ET RELOGEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- ▶ Ambre ELHADAD, Chargée de l'accompagnement des collectivités
- ▶ Iman KARZABI, Chargée de mission ORVF
- ▶ Alice LAISNEY, Chargée de projet collectivités et autres institutions

1<sup>er</sup> juillet 2022



# Le Centre Hubertine Auclert

- ▶ Cet échange de pratique **est enregistré** afin de permettre aux collectivités membres du Centre Hubertine Auclert de bénéficier des échanges et des ressources
- ▶ L'enregistrement sera diffusé en mode privé, et **ne sera pas mis à disposition du grand public**
- ▶ Si vous ne souhaitez pas apparaître sur l'enregistrement et dans la diffusion, nous vous invitons à éteindre vos caméras

[Lien vers l'enregistrement](#)



INTRODUCTION



---

# INTRODUCTION



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES

# Le Centre Hubertine Auclert

Le Centre Hubertine Auclert regroupe à ce jour **278 membres, dont 144 associations, 116 collectivités locales et institutions et 18 syndicats.**

Ses missions :

- ▶ Animer **une plateforme régionale de ressources** et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes
- ▶ Renforcer le **réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité** femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs
- ▶ Promouvoir **l'éducation à l'égalité**, notamment via la réalisation et la diffusion d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre
- ▶ **Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.** Depuis juillet 2013, le Centre intègre l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF)



INTRODUCTION



# Le réseau *Territoire Francilien pour l'Égalité*

[116 collectivités membres](#) (juillet 2022)

- ▶ **Accompagnement individuel** des différents services de la collectivité : aide au montage d'action, appui méthodologique (diagnostic, plan d'action, rapport, etc.)
- ▶ **Sensibilisations** / [formations](#) agent·es et élu·es (dans nos locaux et au sein de la collectivité) en présentiel et à distance
- ▶ **Animation** tables rondes et évènements dans les collectivités
- ▶ Mise à disposition de **ressources** ([nos campagnes de communication avec votre logo](#), [prêt gratuit d'expositions](#), envoi d'outils, ...)
- ▶ Mise en **réseau**, cadre d'échanges collectifs, valorisation des bonnes pratiques lors de nos journées et événements



INTRODUCTION

# Programme

- ▶ Hébergement d'urgence, hébergement transitoire et relogement : les enjeux et bonnes pratiques en Île-de-France
- ▶ Pistes de financements
- ▶ Présentation de bonnes pratiques :
  - Fontenay-sous-Bois
  - Dispositif FLORA et CCAS de Conflans-Sainte-Honorine
- ▶ Échanges



INTRODUCTION

---

# LES ENJEUX AUTOUR DE L'HÉBERGEMENT ET DU RELOGEMENT



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES

---

# Hébergement d'urgence, hébergement transitoire et relogement



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES





# Les enjeux

Selon un **rapport** publié en novembre dernier par **la Fondation des femmes** :

- ▶ **40 %** des femmes victimes de violences conjugales ne se voient proposer **aucune solution d'hébergement** lorsqu'elles veulent fuir leur conjoint
- ▶ Seules **12 %** obtiennent **une place adaptée**, qui inclue un accompagnement juridique et psychologique.

La mise en sécurité de la victime, l'accès à un hébergement temporaire et/ou à un logement autonome et pérenne la **protège, facilite sa sortie des violences et fait partie du processus de réparation.**



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# Les enjeux

Pour répondre aux **différentes situations** dans lesquelles peuvent se trouver les femmes victimes de violences et leurs enfants, **la disponibilité de trois type de dispositifs est essentielle :**

1. Des **places d'hébergement d'urgence** de quelques semaines pour une mise en sécurité (CHU, places à l'hôtel, etc.)
2. Des **hébergements temporaires** de plusieurs mois qui permettent aux femmes de bénéficier d'un accompagnement et de retrouver leur autonomie (CHRS, etc.)
3. Des **logements sociaux** pérennes pour les femmes en situation d'autonomie



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# Les enjeux

Le constat aujourd'hui est :

- ▶ **Le manque de disponibilité** de ces trois types de dispositifs
- ▶ **Leur engorgement**
- ▶ Le fait que les femmes victimes se retrouvent dans des **hébergements inadaptés** pour elles et leurs enfants
- ▶ Le manque d'application des **dispositifs d'éloignement** du conjoint violent pour les victimes qui souhaitent rester dans leur logement

**Les collectivités peuvent jouer un rôle central pour répondre aux besoins des victimes.**



**Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement**

# Les enjeux

Les **points de vigilance** au niveau de l'action des collectivités :

- ▶ La mise en place des partenariats avec **des associations spécialisées** qui proposent un **accompagnement spécialisé** est particulièrement pertinente.
- ▶ Travail en **coordination avec les services de l'Etat**. Le financement des places d'hébergement d'urgence, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) fait partie des prérogatives de l'Etat. *Dans le cadre du Grenelle le Gouvernement a annoncé la création de 1 000 nouvelles places d'hébergement en 2020 et 1 000 autres en 2021.*
- ▶ **Conduite des projets à l'échelle intercommunale et la mutualisation** des solutions est importante
- ▶ Le conditionnement de l'accès à certains logements au dépôt de plainte est problématique (prendre en compte les mains-courantes, ou le travail engagé avec des associations)



Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement

---

# Quelques bonnes pratiques collectivités et associations en Île-de-France



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES



# Hébergement d'urgence

- ▶ **Evry-Courcouronnes (91)** : financement de nuitées d'hôtel par la Police Municipale après orientation par une intervention de police, les associations ou les élu-es (non conditionné au dépôt de plainte)
- ▶ **Suresnes, Courbevoie (92), Sarcelles (95)** : Financement de nuitées d'hôtel pour femmes avec ou sans enfants, conditionné au dépôt de plainte
- ▶ **Livry-Gargan (93)** : Signature d'une convention avec l'association La Main Tendue pour mise à disposition de 2 logements T4 et T5 (hébergement d'urgence et transitoire) avec accueil et accompagnement pris en charge >> financement par la DRIHL
- ▶ **Val-de-Marne** : Le Conseil Départemental a ouvert en 2019 la [Résidence Marielle Franco](#) qui propose de l'hébergement d'urgence pour une durée maximum de 3 semaines. Les femmes sont orientées par le 115, Tremplin 94 ou la MHL



# Hébergement d'urgence

- ▶ **Choisy-le-Roi et Orly (94)** : Travail avec l'association AUVM pour proposer des hébergements d'urgence
- ▶ **Boissy-Saint-Léger (94)** : 1 logement du contingent municipal réservé pour l'hébergement d'urgence
- ▶ **Ville de Paris : Création de places d'urgence pour les jeunes femmes victimes de violences** : la Ville de Paris soutient financièrement en 2022 la création d'un CHU de 49 places pour les jeunes femmes victimes de violences (entre 18 et 25 ans), qui sont le plus souvent orientées par le LAO Pow'Her de Bagnolet. Ce public n'est habituellement pas prioritaire dans les dispositifs d'hébergement (car sans enfants), et les dispositifs existants ne correspondent pas à leurs besoins



Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement

# Hébergement transitoire

- ▶ **Yvelines** : Dispositif FLORA par 5 collectivités du Département
- ▶ **Essonne : La ville de Yerres et les territoires alentours ont mis à disposition** un foyer appartenant au CCAS de la ville (8 appartements, surveillance autour de la structure par la police municipale) >> Gestion par l'association LEA 91 (Lieu Ecoute Accompagnement) et accompagnement vers l'autonomie et la reconstruction

Les femmes signent un contrat d'hébergement et d'accompagnement indissociable, contrat de 6 mois renouvelable 1 fois

- ▶ **Saint-Michel-sur-Orge (91)** 6 appartements en ALT (allocation logement temporaire) mis à disposition
- ▶ **Val-de-Marne** : Depuis 2020 via la MHL réseau département/ville pour la mise à disposition de logements relais en complément des offres des CHU avec un accompagnement



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement



# Relogement

- ▶ **Conseil régional d'Île-de-France** : Convention avec la FNSF pour mettre à disposition des femmes victimes de violences des logements sociaux du contingent de la Région avec un objectif de 100 logements par an (FNSF financée pour la gestion)
- ▶ **Ville de Paris** : Dispositif permettant de faciliter l'accès à un logement social par un **principe de « sur cotation »** pour les femmes victimes de violences conjugales (main courante prise en compte dans la surcotation)
- ▶ **Vigneux-sur-Seine (91)** : Travail avec des bailleurs sociaux et l'Etat sur l'exonération de la taxe foncière (TFPB) si le logement est destiné à une femme victime de violences



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# Relogement

- ▶ **Courbevoie (92)** : Mise à disposition d'1 logement municipal pour l'Escale et 3 par l'OPH (Office Public de l'Habitat)
- ▶ **Suresnes (92)** : Convention avec l'Escale 92 et le Département du 92 pour la mise à disposition de logements sociaux sur le contingent communal pour des habitantes de tout le Département
- ▶ **Un toit pour elle (93)** Engagement : 1 logement mis à dispo chaque année sur le contingent communal ou intercommunal. 26 villes signataires 319 femmes relogées depuis 2010. (Via l'Observatoire Départemental des violences envers les femmes du 93)



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# Pistes de financements

## Collectivités

- ▶ AAP politique de la Ville, (égalité comme axe prioritaire) - annuel
- ▶ [FIPD](#) - Préfecture dép - annuel
- ▶ [Aide régionale à l'investissement en faveur des femmes en difficulté](#)
- ▶ Moteur de recherche [Aides territoires](#)
- ▶ Département
- ▶ DRHIL

## Associations

- ▶ [AAP Région IDF](#) (violences faites aux femmes, lutte contre les discriminations et pour l'égalité) - annuel
- ▶ [AAP politique de la Ville](#), (égalité comme axe prioritaire) - annuel
- ▶ [AAP égalité F/H](#) - Préfecture de région – annuel
- ▶ [FIPD](#) - Préfecture dép - annuel
- ▶ Département
- ▶ DRHIL
- ▶ Fondation des femmes ([ophelie@fondationdesfemmes.org](mailto:ophelie@fondationdesfemmes.org))



**LES ENJEUX AUTOUR DE LA SANTÉ DE FEMMES :  
ÉTAT DES LIEUX**



---

# BONNES PRATIQUES



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES

# Bonnes pratiques

- ▶ **Ville de Fontenay-sous-Bois**, *Clémentine Bretagnolle*, chargée de mission Droits des femmes-Égalité

## 1. Travail avec l'association Home

- ▶ 2 appartements relais sur la ville pour femmes victimes entre 18 et 35 ans avec ou sans enfants (moins de 6 ans) avec la DRIHL en format « colocation »
- ▶ Dans des résidences dans le diffus pour tout le Val-de-Marne (pas toujours des situations qui nécessitent un éloignement)
- ▶ En moyenne en dessous d'1 an, max 2 ans
- ▶ Pas lié au SIA ni au 115, réunion tous les 2 mois avec mairie et association

## 2. Logements passerelles gérés par le CCAS (depuis 2012)

- ▶ 5 logements individuels dans une résidence de logements sociaux
- ▶ Baux associatifs financé par le CCAS pour l'accompagnement social
- ▶ Orientation par la travailleuse sociale (poste moitié ville/moitié ISC)
- ▶ T2 ou T3, 2 ans avec renouvellement possible

### Fiche de liaison



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# Bonnes pratiques

## ► Dispositif FLORA et CCAS de Conflans-Sainte-Honorine

- *Joseph Perrin, Responsable Action Sociale/Petite Enfance/Logement, Ville de Conflans-Sainte-Honorine*
- *Emilie LECHAUX, coordinatrice du dispositif FLORA, Ville de Conflans-Sainte-Honorine*



Les enjeux et bonnes pratiques autour de  
l'hébergement et du relogement

# FLÔRA



## Femmes Logement Réseau d'Accompagnement

Dispositif intercommunal des villes d'Achères, Andrézy, Conflans-Sainte-Honorine, Maurecourt et Poissy pour l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

## Origines du dispositif

- ▶ Le 1<sup>er</sup> novembre 2013 = Création et mise en œuvre du dispositif avec la signature d'une convention de partenariat entre les communes Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Poissy.
- ▶ En 2019, les Communes d'Andrésy et de Maurecourt ont rejoint dispositif.

## Les constats de départ

L'ensemble des partenaires associatifs et institutionnelles déplorent un manque de solutions adaptées face aux situations de violences conjugales sur le territoire :

- ▶ Renvoi vers des solutions familiales ou amicales incertaines ;
- ▶ Mise à l'abri via le 115, sans perspective de stabilisation ;
- ▶ Manque de place d'hébergement dans le département et surtout le Nord Est des Yvelines.

Pour autant, la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité nationale et une préoccupation des communes.



# Public et Objectifs du dispositif FLORA

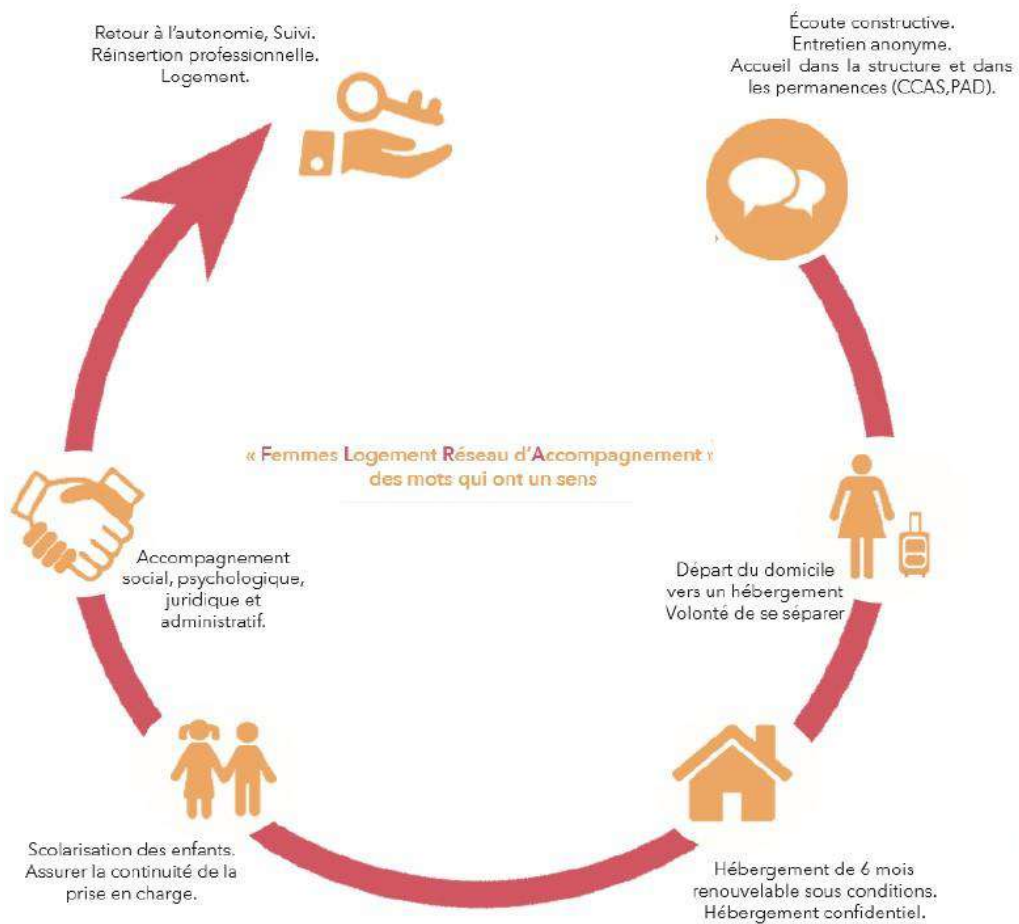
Les communes engagées dans le dispositif mettent en place un dispositif d'accueil et d'hébergement avec 17 appartements, répartis dans les 5 communes adhérentes.

Le dispositif propose un accompagnement social global renforcé pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants résidents sur les communes.

Les objectifs :

- ▶ proposer un accueil et parfois un hébergement temporaire anonyme dans le logement diffus, dans une autre commune si nécessaire pour les éloigner du conjoint violent,
- ▶ assurer un accompagnement renforcé afin d'aider la femme à se reconstruire et à acquérir une autonomie sociale et économique suffisante pour accéder à un logement de droit commun, en s'appuyant sur un réseau de partenaires qui œuvre pour répondre aux besoins de chacune,
- ▶ assurer la continuité de la prise en charge des enfants,

## LE PARCOURS AVEC FLÔRA



# L'accompagnement des femmes hébergées

- ▶ Une **convention d'occupation** signée pour une durée de **6 mois renouvelable**
- ▶ Un **contrat d'accompagnement** pour définir les besoins (psychologique, juridique, administratif, emploi, logement...) et permettre à la victime de se reconstruire.
- ▶ Un ensemble de précautions encadrent les conditions de **l'anonymat de l'hébergement** des personnes. Les CCAS de chaque ville assurent **la domiciliation administrative**.
- ▶ Les logements sont intégralement **meublés et équipés**.
- ▶ Les personnes hébergées contribuent, à la hauteur de leurs capacités financières, au paiement du coût du loyer et des charges, soit **20% de leurs ressources**.
- ▶ La durée moyenne de l'accueil : **1 an et demi**.



# L'accompagnement social FLORA en dehors de l'hébergement

- ▶ **Accueil, Ecoute, orientation des femmes victimes de violences conjugales**, notamment en vue de préparer un départ du domicile
- ▶ **Travail en réseau** et en **partenariat** avec tous les acteurs du terrain
- ▶ **Accompagnement** des femmes au dépôt de plainte/main courante, à la mise en place du TGD, l'ordonnance de protection et toutes autres démarches juridiques en lien avec le CIDFF et avocats
- ▶ Orientation sur d'autres **structures d'hébergement** via le **SIAO**
- ▶ Accompagnement vers le **logement autonome** : domiciliation, DLS, constitution ACD, DALO, lien avec les bailleurs
- ▶ **Prévention et Protection de l'enfance** : participation aux synthèses du PEJ, signalement CCIP, lien avec les écoles et CMPI

# Le rôle des coordinateurs sociaux

2 intervenants sociaux formés aux problématiques des violences faites aux femmes.

Un accompagnement global renforcé avec les missions suivantes :

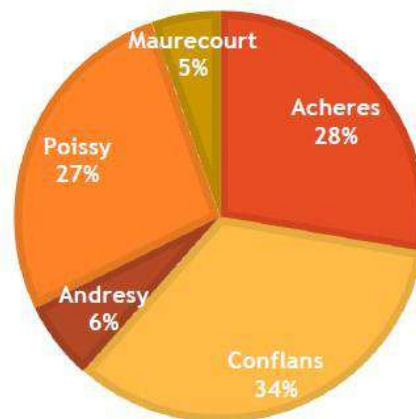
- ▶ **Accueillir et Evaluer la situation des femmes victimes** de violences conjugales avec le soutien des professionnels du territoire,
- ▶ **Informier, soutenir et aider les victimes** dans le quotidien en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs existants ou à développer sur le territoire
- ▶ **Accompagner** les personnes tout au long de la prise en charge vers une amélioration de leur condition de vie.
- ▶ **Contractualiser les conditions d'accueils des victimes et veiller** au respect des conventions d'occupations signées par celles-ci
- ▶ **Préparer et animer les commissions d'admission et de suivi** des victimes
- ▶ **Superviser la logistique des hébergements et des conditions de vie** des victimes et en référer aux services compétents.
- ▶ Animer le réseau partenarial
- ▶ Développer des actions collectives

# Bilan du dispositif FLORA 2021

- ▶ **132** femmes accompagnées par le dispositif en 2021 avec **228 enfants**
- ▶ Dont **24 femmes et 41 enfants** hébergés dans les logements passerelle
- ▶ Augmentation de **18%** des orientations /2020

## VILLES D'ORIGINES

■ Acheres ■ Conflans ■ Andresy ■ Poissy ■ Maurecourt





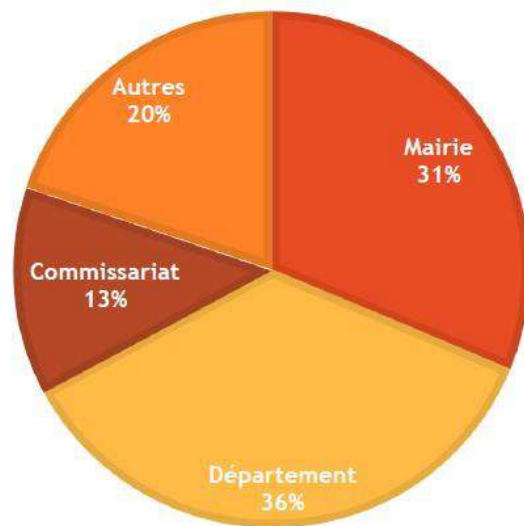
# Bilan du dispositif FLORA en 2021

- ▶ **18** logements
- ▶ **3** nouveaux logements
- ▶ **12 nouvelles** admissions
- ▶ Parmi les femmes hébergées : **9 sorties** en logements autonomes
- ▶ Parmi les femmes accompagnées : **18 femmes relogées**  
dont **13 logements autonomes / 3 en solibail / 2 en chrs**



# Les institutions à l'origine de la demande

■ Mairie ■ Département ■ Commissariat ■ Autres



Autres : Bouche à oreilles, le Lien, employeurs, CIDFF, bailleurs, avocats, préfecture, PAD, 115, affiche, journal, caf, CIG, CMP, hôpital, Croix-Rouge,



# Le réseau partenarial

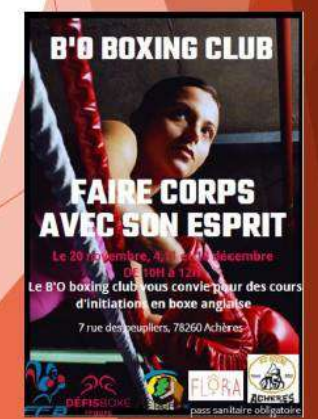
- ▶ MAIRIE / DEPARTEMENT / PREFECTURE / TRIBUNAUX
- ▶ CIDFF / Avocats
- ▶ COMMISSARIAT CONFLANS ET POISSY : Les intervenantes sociales et la brigade de protection de la famille
- ▶ CAF
- ▶ BAILLEURS SOCIAUX : DOMNIS, LES RESIDENCES, CDC Habitat, Pierres et lumières
- ▶ LE LIEN
- ▶ CMP / CMPI / La maison des ados / Centre Devereux
- ▶ ALTERNATIVE, WOMAN SAFE, STUART MILL, ETINCELLE, EQUINOXE, EQUALIS
- ▶ Mission locale, Pole Emploi, INVIE, CAP Emploi
- ▶ Education nationale, RASED
- ▶ SECOURS POPULAIRE / SECOURS CATHOLIQUE de Conflans, Restos du cœur

# Les actions collectives

- ▶ Le **groupe de Paroles** animées par une juriste et une psychologue du CIDFF, **10 séances** par an, à la Maison des associations d'Achères. Un groupe ouvert à toutes les femmes accompagnées par FLORA



- ▶ Des temps **conviviaux** :
  - ▶ Sortie au théâtre et au cinéma
  - ▶ Des **repas conviviaux**
  - ▶ **Séjour en vacances et journée à la mer en famille**
  - ▶ **Projet sport Boxe** : se reconstruire au travers une activité sportive : évacuer toutes les émotions négatives et le stress post-traumatique liés aux violences, travailler sur l'estime de soi et la reprise de confiance, rompre l'isolement et créer du lien social entre les femmes du dispositif



# Bilan financier prévisionnel FLORA 2021

	Réalisé		
	Dépenses	Recettes	
Petit équipement	856,00 €		
Locations immobilières	88 246,00 €		
Charges locatives	35 023,00 €		
Entretien et réparations	1 608,00 €		
Amortissements			
Assurances multirisques	364,00 €		
Carburant	1 363,00 €		
Communication et actions collectives	150,00 €		
Transport de biens	0,00 €		
Téléphone			
Coût salaires	87 988,00 €		
Frais de structure	10 780,00 €		
Participation familles		27 853,00 €	
Subvention Etat		56 321,00 €	
Subvention Région		0,00 €	
Subvention Département		15 000,00 €	
Participation commune Poissy		42 422,00 €	
Participation commune Conflans		40 859,00 €	
Participation Achères		23 825,00 €	
Participation Maurecourt		4 961,00 €	
Participation Andrésy		15 137,00 €	
<b>Total</b>	<b>226 378,00 €</b>	<b>226 378,00 €</b>	
à partager entre les communes : 127 204 €		soit 1,13 € par habitant	
Source insee en vigueur au 01/01/2021	Population Municipale	Population totale	%
	Poissy 37 388	37 683	33,35
	Conflans 35 846	36 285	32,12
	Achères 21 017	21 155	18,73
	Maurecourt 4 358	4 411	3,90
	Andrésy 13 324	13 442	11,90
	<b>Total 111 933</b>	<b>112 976</b>	

Selon les derniers chiffres Insee, il y a 112 976 habitants dans les 5 villes de Flora  
soit une participation par habitant d'environ **1,13 € en 2021**





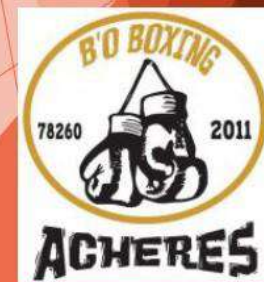
*Merci pour votre  
attention*



PRÉFET  
DES YVELINES



**Yvelines**  
Le Département



---

# ÉCHANGES ENTRE COLLECTIVITÉS



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES

# Bonnes pratiques

Brigitte Chabert, Présidente et Léa Arguel, Directrice – [Union Régionale Solidarité Femmes Île-de-France](#)

- ▶ Fédère plusieurs [associations spécialisées sur la région](#)
- ▶ Travail rapproché avec les **services de l'État** (DRDFE, DDFE, DRIHL)
- ▶ Plateforme logement au niveau de la FNSF : **convention avec des bailleurs** pour positionner des femmes victimes de violences pour sortir de l'hébergement d'urgence vers le relogement + Dispositif de mise en sécurité (Flora Tristan, Du côté des femmes) H24
- ▶ Travail avec « femmes au volant » qui emmène les femmes dans les lieux secrets
- ▶ Partenariat entre Solidarité Femmes et Fondation des Femmes



Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement

# Bonnes pratiques

- ▶ Brigitte Chabert, Présidente et Léa Arguel, Directrice – [Union Régionale Solidarité Femmes Île-de-France](#)

## Enjeux et freins :

- ▶ Nécessité de **déconstruction des violences et du continuum** avec les victimes (et leurs enfants) pour les inscrire dans la vie citoyenne et les sortir du schéma des violences
- ▶ Aujourd'hui les **victimes partent en urgence** >> ne sont pas du tout préparées avant leur départ et donc vont faire beaucoup plus d'A/R au domicile et danger de féminicide quand elles reviennent au domicile
- ▶ Nécessité de changer régulièrement les appartements pour conserver **le secret et la sécurité**



Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement

# Les associations spécialisées

- ▶ [SOS Femmes 77](#)
- ▶ [Paroles de femmes – Le Relai](#) – 77, 91
- ▶ [Femmes Solidarité 91](#)
- ▶ [LEA Lieu Écoute Accompagnement](#) – 91
- ▶ [L'Escale](#) – 92
- ▶ [Centre Flora Tristan](#) – 92
- ▶ [SOS Femmes 93](#)
- ▶ [Tremplin 94 – Solidarité Femmes](#)
- ▶ [Du côté des femmes](#) – 93, 95
- ▶ [FIT \(Femme Un Toit\)](#) – Paris, 93
- ▶ [Libre Terre des femmes](#) – Paris
- ▶ [Elle's imaginent](#)

[Cartographie pour orienter les femmes victimes de violences en IDF](#)



Les enjeux et bonnes pratiques autour de l'hébergement et du relogement



---

# RESSOURCES

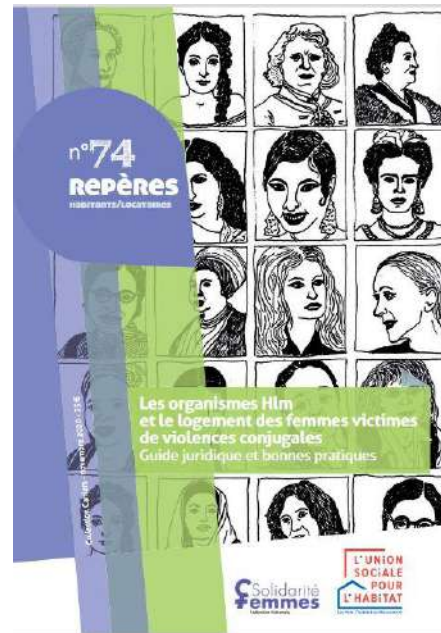


ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES

# Hébergement /relogement

3 rapport « Un abri pour toutes » (diagnostic ; l'impact des espaces ; préconisations)

3 guides de la FNSF  
Vidéo d'info pour les victimes

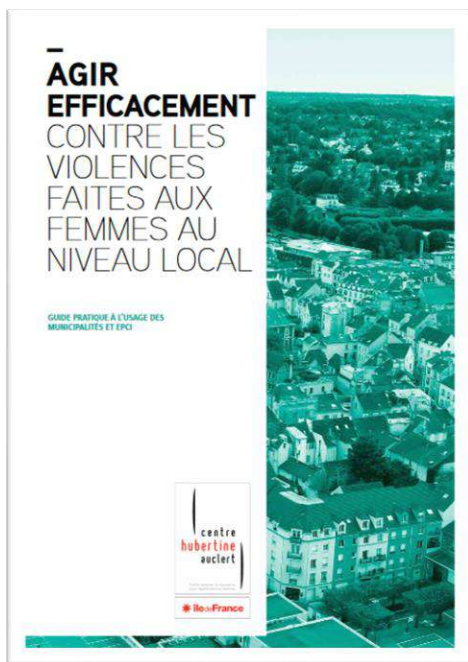


Ressources



# Outils du Centre Hubertine Auclert

Pour commander le kit → [ici](#)  
 Pour personnaliser le kit → [ici](#)



UNE FEMME QUI S'ADRESSE À VOUS EST PEUT-ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES.  
 CONSEILS POUR AIDER & ORIENTER EN ÎLE-DE-FRANCE

**1 FEMME SUR 3**  
 A ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCES  
 PHYSIQUES ou SEXUELLES  
 AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE  
 → DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS ←



[orientationviolences.hubertine.fr](http://orientationviolences.hubertine.fr)

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
 Simon Gabriel Fournier

centre hubertine auclert  
 Île-de-France

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME ?



Ces violences sont interdites et punies par la loi.

- En cas d'urgence et de danger immédiat → **17 ou 116 par SMS** → 7J/7 24h/24
- Pour un conseil ou une écoute anonyme, gratuite et confidentielle → **3919** → 7J/7 24h/24
- **commentsonne.fr** → lundi-samedi 10h-21h
- En cas de violences sexuelles → **0 800 05 95 95** → lundi-vendredi 10h-19h
- Pour les femmes en situation de handicap → **01 40 47 06 06** → lundi 10h-19h, 14h50-17h50, jeudi 10h-19h
- Pour échanger par tchat confidentiel avec un ou une policière ou gendarme → **arrretestoviolences.gouv.fr** → 7J/7 24h/24
- Pour les enfants (co-) victimes de violences → **119** → Gratuit, 24h/24, 7J/7

TROUVER UNE AIDE

En Île-de-France, il existe de nombreuses associations spécialisées d'accompagnement des femmes victimes de violence. Voir la cartographie :



---

# ACTUALITÉS DU CENTRE



ÉCHANGE DE PRATIQUE : HÉBERGEMENT ET  
RELOGEMENT VICTIMES VIOLENCES CONJUGALES



# Échanges de pratique

- ▶ Mardi 4 octobre – 9h/17h : **Journée TFE « territoires franciliens pour l'égalité » et forum associatif (Saint-Ouen)** [Inscriptions](#)

[Retrouvez les CR des échanges de pratique en 2021 et 2022](#)



Échanges de pratique

**Merci de votre attention !**

